

PAR COURRIEL ET PAR MESSAGER

Montréal, le 22 décembre 2004

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria
2e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

OBJET: Rapport des suivis de Gaz Métro au 30 septembre 2004
V/dossier: R-3556-2004
N/dossier: 312-00237

Chère consœur,

Vous trouverez ci-joint deux copies du « Rapport des suivis au 30 septembre 2004 de Gaz Métro ».

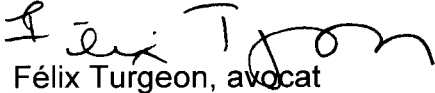
Ce rapport comprend les différents suivis exigés dans les décisions passées de la Régie du gaz naturel et de la Régie de l'énergie. Les suivis déjà présentés dans le Rapport annuel ne sont toutefois pas inclus dans le présent envoi.

Par ailleurs, vous noterez que le rapport est contenu dans deux cartables, dont l'un porte la mention « Confidentiel ». Les états financiers compris dans ce cartable, regroupés dans les items 10 à 26 inclusivement, sont relatifs à des entreprises privées non réglementées par la Régie. Leurs états financiers respectifs ne sont pas publics et Gaz Métro doit veiller à respecter cette confidentialité, particulièrement dans le cas des entreprises où d'autres actionnaires ou associés que Gaz Métro sont impliqués.

Conséquemment, nous apprécierions que la Régie traite le contenu de ce cartable de façon confidentielle. Nous comprenons, entre autres, que ce cartable ne sera donc pas accessible au public au centre de documentation de la Régie, ni aux intervenants habituels aux dossiers de Gaz Métro.

Si vous avez des commentaires ou des questions relativement à ces suivis, il nous fera plaisir d'y répondre.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Félix Turgeon, avocat
Service juridique

FT/nm

P. j. : Rapport des suivis au 30 septembre 2004